

# Defence bond : les raisons d'un succès



Le premier Defence Bond émis par l'État luxembourgeois, d'un montant de 150 millions d'euros, a été intégralement souscrit en quelques heures seulement. Cet engouement nous éclaire sur les arbitrages actuels des épargnants, le rapport de la population à l'effort de Défense et la solidité du lien de confiance entre citoyens et État. Loin d'être anecdotique, ce succès concentre plusieurs dynamiques économiques et politiques profondes.

## 1. Un placement sûr dans un monde d'incertitudes

À première vue, le taux d'intérêt fixe proposé par le gouvernement pour l'émission de ce **Defence Bond** n'était pas particulièrement alléchant?: **2,25 %** pour une obligation à trois ans. Un rendement respectable, mais sensiblement inférieur à celui observé ces dernières années sur les marchés

d'actions, en particulier dans le secteur technologique. Alors pourquoi les Luxembourgeois se sont-ils précipités sur cette obligation de détail?? Parce que nombre d'épargnants privilégient désormais la **sécurité** et la **prévisibilité**, dans un environnement marqué par la volatilité des marchés, la multiplication des chocs géopolitiques et les interrogations croissantes autour d'une possible bulle boursière. Face à des marchés parfois perçus comme déconnectés des fondamentaux économiques, ce type d'instrument agit comme une valeur refuge. Comparé à d'autres types d'investissements, comme l'immobilier, il est aussi apprécié par son caractère liquide?: si le **capital investi** ne sera remboursé que dans trois ans, les obligations peuvent être cédées sur le marché secondaire (l'emprunt sera coté à la [Bourse de Luxembourg](#)) assez facilement en cas de besoins de liquidités.

## 2. Un avantage fiscal intéressant

À cette logique de sécurité s'ajoute un paramètre décisif : la **fiscalité**. Les intérêts du **Defence Bond** bénéficient d'une exonération fiscale pour les résidents, renforçant sensiblement son rendement net par rapport à d'autres placements. Dans un contexte où la fiscalité pèse fortement sur de nombreux produits d'épargne, cet avantage a joué un rôle d'accélérateur. Pour de nombreux ménages, l'équation est simple : un produit lisible, peu risqué, correctement rémunéré et fiscalement optimisé constitue une opportunité rare. Le succès rapide de l'émission montre que cette combinaison répondait à une attente réelle, jusque-là peu satisfaite par l'offre existante.

## 3. Une adhésion populaire à l'effort de défense luxembourgeois

Le caractère explicitement fléché du Defence Bond vers la Défense et la sécurité constitue un autre élément clé de son attractivité. En souscrivant, les citoyens ne financent pas un besoin budgétaire abstrait : ils contribuent à un **effort** clairement identifié, dans un contexte international marqué par le retour des **tensions stratégiques** et des rapports de force. Alors que certaines voix commencent à s'élever dans le pays pour protester contre l'intensification de l'effort de Défense du Luxembourg, cette **souscription massive** traduit une forme d'adhésion pragmatique de la population. Elle montre, à tout le moins, l'absence de rejet manifeste de la part des épargnants, lesquels ne voient aucun problème à ce que leur argent contribue à renforcer la [Défense du Luxembourg](#) et les capacités de l'OTAN. Le Defence Bond offre ainsi une lecture intéressante du consentement collectif : la défense est perçue comme un bien commun, justifiant une mobilisation financière, dès lors qu'elle est équitable.

## 4. Un dispositif win-win

Au-delà des bénéfices pour les **épargnants**, l'opération présente un intérêt stratégique majeur pour l'État?: en finançant une partie de son effort additionnel de Défense par ce Defence Bond, il favorise une **détention nationale de la dette**. Si la souscription à cette obligation était ouverte aux non-résidents, seuls les résidents bénéficient de l'avantage fiscal. Il est donc hautement probable que les résidents représentent l'immense majorité des souscripteurs. Alors que la dette publique luxembourgeoise est aujourd'hui détenue à 60% par des créanciers non-résidents, cette initiative contribue, à petite échelle, à améliorer la résilience des finances publiques luxembourgeoises. En effet, une dette partiellement détenue nationalement réduit la dépendance d'un pays aux marchés internationaux, limite son exposition aux mouvements spéculatifs et stabilise la trajectoire de financement à long terme.

Ce type de dispositif crée également un alignement d'intérêts vertueux : les citoyens souscripteurs deviennent indirectement parties prenantes de la **crédibilité financière de l'État** et de la bonne conduite des politiques publiques. La confiance accordée se double d'une responsabilité partagée. Ainsi, en achetant massivement et rapidement les obligations émises par le Gouvernement, les souscripteurs luxembourgeois ont démontré la confiance qu'ils portent en la capacité de leur pays à honorer ses créances, confiance qui s'appuie notamment sur le AAA luxembourgeois.

De par son succès, le **Defence Bond** ouvre enfin la voie à de possibles renouvellements, soit pour d'autres investissements dans la Défense, mais aussi en faveur de la transition énergétique, du logement, des infrastructures stratégiques... L'expérience montre qu'un instrument bien ciblé, transparent et adossé à une forte crédibilité institutionnelle peut mobiliser rapidement l'épargne nationale. À ce titre, le Defence Bond dépasse le simple statut d'instrument financier : il devient un révélateur du **lien de confiance entre l'État et ses citoyens**, et un outil potentiellement structurant pour les politiques publiques de demain.